

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne CFPPA de l'Epine

SIRET 1951196800036 NDA: 2151P002051

Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat

52 allée du Château 51460 L'ÉPINE

Tél.: 03 26 68 66 11 Fax: 03 26 68 66 26

www.cfppalepine.fr











SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST-MAC) RECYCLAGE



MODE DE VALIDATION

domaine agricole.

mise en pratique.

SST et aux risques spécifiques du

• Réviser les différents process par une

Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



DURÉE DE L'ACTION

• 7 heures.

DATE DES SESSIONS

• Dates à définir.

VOIE DE FORMATION

· Formation professionnelle continue.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistral + études de cas + mises en situation
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).
- Une nouvelle carte SST sera éditée
- Nombre de stagiaires :
 Min : 4 personnes / Max : 10 personnes.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

MODULE 1 : Présentation recyclage SST + retour d'expérience > 0,5 heure.

Module 2 : Rappel sur les principes de base de la prévention > 1,5 heure.

• Rappel sur la protection et l'alerte et révision des gestes d'urgence.

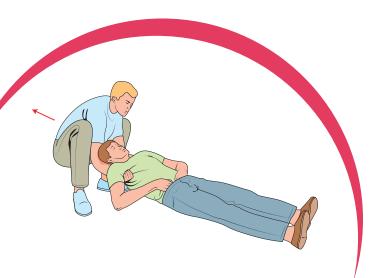
MODULE 3 : Actualisation de la formation

> 1 heure.

 Remise à niveau des candidats sur la cadre législatif, et information sur les nouvelles mesures SST dans le monde agricole.

MODULE 4: Cas pratiques > 4 h.

 Mises en situation pratiques, accidents du travail simulés (plaies, malaises, arrêt cardiaque...).



DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

• Questionnaires de satisfaction.

PRÉREQUIS

 Avoir déjà suivi et validé une formation initiale de sauveteur secouriste du travail.

COÛT DE LA FORMATION

15€/heure.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

 Toute personne titulaire du SST souhaitant réaliser sa mise à jour réglementaire (tous les 24 mois de date à date).



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT (adhérents); n° 10143.
- Autres financements : (OPCO, plan de développement des compétences...).
- Formation éligible au CPF.





Contact : Élodie GOBILLARD - 03.26.68.66.11

cfppa.somme-vesle@educagri.fr